Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 207

Artikel: Après Santiago
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 207 14 décembre 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1973: 36 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Gérard de Rham
Bernard Sadoulet

207

Domaine public

Après Santiago

La troisième Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (CNUCED III) s'est déroulée en mai de cette année à Santiago du Chili. Dire qu'elle est, depuis, tombée dans l'oubli, serait excessif, puisqu'elle n'a jamais émergé au niveau de l'opinion publique ; presque rien dans la presse, en général un simple entrefilet au moment de la clôture. Le tiers monde ne fait plus les manchettes ni la une des quotidiens, sauf pour les excentricités dramatiques d'Amin ou de Bokassa.

A cela, peut-être une excuse. L'échec, général et évident, de la Conférence de Santiago. Aucune disposition d'une certaine portée et impliquant des engagements relativement précis n'a été adoptée, ou alors ce fut contre l'opposition des pays riches, qui seuls disposent des moyens de mettre en pratique ces résolutions (les USA, qui comptent parmi les principaux consommateurs de cacao, ont refusé de signer l'accord sur ce produit).

Déception ? Non, clarté. Le brouillard idéologique tiers-mondiste se dissipe. A Genève (CNUCED I, 1964), on nageait dans les bons sentiments, le paternalisme et les déclarations vagues. A New Dehli (CNUCED II, 1968), les Etats-Unis avaient commencé à marquer les limites aux « sacrifices » qu'ils étaient prêts à consentir ; les autres pays, en général, se gargarisaient encore de belles phrases. A Santiago, chacun, polarisé sur ses propres difficultés intérieures, s'est montré tel qu'il est, les pays occidentaux égoïstes et entendant le rester, les pays du groupe soviétique peu désireux de prendre des engagements. La Suisse, neutre et généreuse, a voté systématiquement avec les pays d'Europe occidentale, et n'a pris aucune initiative particulière.

Ci-gît l'idéalisme tiers-mondiste.

Faut-il, pour autant, abandonner toute préoccupation pour les pays sous-développés (évitons le terme hypocrite de pays en voie de développement, puisque tout le système mondial empêche leur développement et aggrave le fossé entre eux et nous) ? Il s'agit avant tout de corriger notre compréhension de la situation.

D'abord, le développement des pays asiatiques, africains et latino-américains ne sera et ne peut être que l'œuvre de leurs peuples. Tout ce que feront les autres ne sera jamais qu'un appoint. Foin donc du paternalisme, foin également de l'hyprocrisie qui considère comme « aide » tout transfert de capitaux (personne ne parle d'aide lorsqu'un trust américain investit en Suisse) !

Ensuite, le processus de développement passe par des transformations politiques importantes, aux niveaux national et international. Le développement n'est pas la seule croissance économique, c'est la mobilisation de tout un peuple pour sa libération. L'admettre, c'est renoncer à imposer un modèle de développement dans la foulée des investissements économiques. L'admettre, c'est aussi, face à l'éveil des nationalismes dans le tiers monde, abandonner ces réactions de parents abusés dans leur confiance (dont une des retombées les plus significatives est le front commun Etats-entreprises « lésées » face aux nationalisations). L'admettre, c'est enfin — et l'attitude du COE est ici exemplaire en Afrique portugaise — accepter la réalité des véritables révolutions nationales.

A une autre échelle, restent valables des actions limitées, concrètes ; des actions de coopération technique, par exemple, si elles sont réalisées dans une égalité approximative des partenaires, peuvent contribuer valablement au développement ; une large information, bienveillante mais critique, doit être faite à partir de certaines actions choisies comme exemplaires (voir l'exemple vaudois dans le dossier). D'autres mesures, limitées mais précises, peuvent être mises en œuvre, afin de favoriser la libération des peuples sous-développés et de sensibiliser l'opinion publique suisse ; nous en donnons quelques exemples dans le dossier. Nous y reviendrons également dans le cadre de la discussion sur la future loi fédérale sur l'aide au développement.